

## COMMENTAIRE D'UN TEXTE LITTÉRAIRE FRANÇAIS SUR PROGRAMME

**Sophie GUERMES, Béatrice GUION**

**Texte : Saint-Simon, *La Mort de Louis XIV*,**

**p. 411 (« Voilà où conduisit l'aveuglement des choix») - 412 (« que sa terreur redoublait  
au dedans »)**

**Coefficient : 3 ; durée : 4 heures**

Le nombre de candidats ayant choisi l'option « lettres modernes » à l'écrit est stable par rapport à l'année précédente : sur 332 inscrits, 307 ont effectivement composé (301 en 2008). En revanche la moyenne de l'épreuve a chuté, passant de 7 à 5, 97. Au regard des dernières années, la chute est continue et brutale. Cette moyenne très faible tient au trop grand nombre de copies indigentes : le phénomène, déjà observé l'an dernier, prend cette année des proportions alarmantes, puisque 173 copies – c'est-à-dire plus de la moitié des candidats – ont obtenu une note égale ou inférieure à 5. Ces notes très faibles sanctionnent des copies qui non seulement ne maîtrisent pas l'exercice du commentaire littéraire, mais de plus accumulent incompréhensions et contresens sur le texte, et témoignent d'une méconnaissance surprenante des règles élémentaires d'orthographe et de syntaxe – au point, parfois, d'en être inintelligibles. Cette spectaculaire dégradation de l'orthographe et de la syntaxe est malheureusement générale : le jury tient à dire la profonde inquiétude que lui inspire cette situation. Demeure toutefois la satisfaction d'une belle tête de concours : 43 copies ont obtenu une note égale ou supérieure à 10. Le jury a été sensible à leur capacité d'organiser un commentaire dynamique sans jamais perdre de vue la lettre du texte. Les meilleures copies révèlent une authentique sensibilité littéraire, qui sait se donner les moyens d'une analyse technique des effets produits. Elles ont aussi opéré, à bon escient, des rapprochements bienvenus avec *Les Caractères* de La Bruyère, à propos du tuf, de la machine, ou de l'idolâtrie.

Nombre de copies, témoignant d'une préparation sérieuse, ont offert de bons développements sur les liens conflictuels entre histoire et Mémoires, ainsi que sur la présence de la subjectivité, qui menace le projet historiographique. En revanche, des flottements sont

apparus à propos du rapport entre histoire et littérature, qu'il est difficile d'opposer dans le cas de Saint-Simon, dès lors qu'à l'âge classique l'histoire est conçue comme appartenant de plein droit aux belles-lettres.

La plupart des candidats ont su utiliser leurs connaissances sur les moralistes classiques. S'ils ont bien vu que plusieurs des défauts reprochés au roi relevaient des péchés capitaux, s'ils ont décelé dans le texte des réminiscences pascaliennes, ils ont éprouvé plus de difficultés à rendre compte de la vision providentialiste de l'histoire qui est celle de Saint-Simon, et à comprendre l'articulation entre l'explication providentielle et les petites causes. La notion de prophétisme a donné lieu à des développements incertains. De même l'intertexte biblique a-t-il souvent échappé aux candidats ; ainsi la « main de Dieu » a-t-elle occasionné de nombreux contresens. Le jury s'est inquiété d'une erreur récurrente, qui consiste à parler de destin et de fatalité à propos de la conception augustinienne de la divinité. Il a lu trop souvent que « la puissance totale de Dieu [...] régit toutes les actions humaines, à la manière de la fatalité antique », que c'est Dieu qui « possède en réalité les fils du destin ». Ce premier contresens en entraîne d'autres, en cascade : l'aveuglement est rapporté au tragique ; la machine est indûment qualifiée de machine infernale ; l'orgueil, de péché chrétien devient *ubris* tragique. L'accumulation de ces rapprochements erronés aboutit à fausser le texte. On ne saurait trop mettre en garde les candidats contre la tentation d'appréhender l'extrait proposé à partir de catégories préétablies et extrinsèques : une telle démarche interdit de rendre compte de sa spécificité, voire expose à de graves contresens. On a observé la même difficulté lorsque le commentaire a été construit à partir de la catégorie du baroque – qui, de surcroît, est trop souvent réduite à des traits schématiques –.

Le commentaire littéraire, en effet, doit être appuyé sur le détail du texte. Il est dommage qu'à l'analyse textuelle trop de copies aient substitué la récitation de lieux communs de la critique saint-simonienne, sur l'orgueil nobiliaire ou la haine des bâtards : ces thèmes, pour être essentiels dans les *Mémoires*, n'apparaissent pas dans l'extrait proposé.

On voudrait aussi mettre en garde contre l'abus de clichés de la critique littéraire : Saint-Simon peindrait un monde à l'envers que seule l'écriture pourrait remettre à l'endroit. On regrette que, dans une téléologie aussi sommaire qu'hypothétique, une « modernité » hypostasiée soit présentée comme l'accomplissement de la littérature : trop de conclusions ont célébré la « modernité audacieuse » de Saint-Simon. On a même lu que « Saint-Simon est donc porteur d'une véritable modernité puisqu'il découvre le vide du monde, mais également celui de l'écriture [...] ». Il était plus pertinent de préciser la position

de Saint-Simon soit par rapport à Montesquieu, soit par rapport à Voltaire, comme l'ont heureusement fait un certain nombre de candidats dans leur conclusion.

Comme l'année précédente, le jury déplore des approximations dans les références et à la tragédie, et à l'épopée : il est regrettable que trop de candidats réduisent l'épopée à l'hyperbole, ce qui les amène à déceler de l'épique partout où il y a hyperbole – souvent au détriment d'une analyse de l'effet produit.

Le jury avait déploré l'année précédente une méconnaissance des figures de style. Il est heureux de pouvoir saluer cette année l'effort réalisé par les candidats dans leur préparation. Il est toutefois surprenant que trop peu d'entre eux aient relevé le jeu entre abstrait et concret dans l'écriture de Saint-Simon, et qu'ils n'aient pas prêté davantage d'attention aux images, et aux champs lexicaux. S'ils ont été sensibles au caractère oratoire de la période, ils ont éprouvé des difficultés à en procurer une analyse technique ; on signalera aussi une confusion dommageable entre lyrisme et rhétorique.

Le commentaire littéraire appelle un plan dynamique, qui offre une progression argumentative tout en demeurant centré sur le texte. On peut regretter que la troisième partie soit souvent artificielle. Il était notamment maladroit de la consacrer à la richesse du style, ou à la « posture d'écrivain » de Saint-Simon, comme s'il était possible de dissocier fond et forme dans un texte littéraire.

On attend de khâgneux une connaissance de la langue classique, qu'il s'agisse du vocabulaire ou de la syntaxe. Le « personnel du Roi » (l. 28) a donné lieu à de nombreux contresens, trop de candidats ignorent l'accord du plus proche. Il était fâcheux de lire à longueur de copies que dans la première phrase de l'extrait la règle d'accord n'est pas respectée – il était d'ailleurs tout aussi malvenu de reprocher à Saint-Simon de ne pas écrire un français correct à l'ouverture du second paragraphe, faute d'avoir repéré l'anacoluthie –. Les développements consacrés à la désinvolture aristocratique envers les normes stylistiques, sur la foi de ces deux exemples, s'en trouvaient invalidés.

Le jury invite les candidats à se défier d'un vocabulaire jargonnant peu éclairant : on peut se passer de « l'ethos narratif » et de « l'instance écrivante ». On peut aussi faire l'économie d'une distinction fragile entre « l'ethos du mémorialiste » et « l'axiologie de l'auteur ». Qualifier les ruptures d'« événements sécants » n'apporte rien à l'intelligibilité. Que les candidats soient encore en garde contre les tics de langage : il n'y avait pas lieu ici de parler de portrait « en creux » ou « en filigrane ». Le jury déplore la présence dans les copies d'un vocabulaire journalistique inapproprié : il était impropre de parler de « régulation » (« le pouvoir de Dieu dans la régulation des conflits est supérieur à celui du roi », « la toute-

puissance divine se pose en régulatrice des excès du roi »), pour ne rien dire de la désastreuse \*gouvernance (« Louis XIV n'entend rien à la \*gouvernance. ») Un contresens sur un génitif objectif (« la jalousie des anciens ministres et capitaines ») conduit à évoquer « la compétitivité des ministres et capitaines entre eux », en commettant de surcroît un faux-sens sur le mot. De même, parler du « changement générationnel de la classe politique » est ajouter un contresens à une impropriété. Dire que « "La jalousie des anciens ministres et capitaines" implique une popularité de ceux-ci, donc une probable efficacité » témoigne et d'une incompréhension du texte, et de raccourcis logiques qui ne laissent pas d'inquiéter. La théorie des petites causes a fréquemment été rapprochée de « l'effet papillon » : non seulement le rapprochement était inapproprié, mais il ne constituait en rien une explication. Les copies sont encore déparées par des familiarités qui n'ont pas leur place dans une épreuve de cette nature : on reproche à Saint-Simon des phrases « tortilleuses », on évoque son « ras-le-bol ».

On aimerait ne pas avoir à relever dans le rapport du concours de la rue d'Ulm un «\* pied d'estal » ou un Saint-Simon « Duc et Père de France », pour ne rien dire du \*brillo d'écrivain. Le jury n'a pas davantage apprécié « la \*statolâtrie dont le roi est l'objet » – qui au barbarisme joignait le contresens –, « la \*collocation de la politique et des bassesses », la mention d'un Dieu « plus ou moins \*anthropisé », la \*pondérance, l'\*ibiquité. Il aimerait que cessassent d'être confondus « objectivité » et « objectivisme ».

De l'excellence de la tête de concours témoigne le nombre fort encourageant d'admissibles (38). Treize candidats ayant choisi l'option à l'écrit et à l'oral ont été admis ; on compte encore parmi les admis deux candidats ayant présenté l'option seulement à l'oral.